

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

F
N***15016655***

TRIBUNAL DE COMMERCE
20 -01- 2015
GREFFE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0820.831.618

Dénomination

(en entier) : **MILESTONE.BE**

Forme juridique : SPRL

Siège : Rue d' Anogrunne 140 à 1380 Maransart

Objet de l'acte : **TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2014 représentée par tous les associés, qu'il est accepté à l'unanimité le transfert du siège social à 1380 LASNE au n° 570 de la Chaussée de Louvain, et ce, dès ce jour.

CORSANO

Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature